

Nouvelle souscription à l'option Airbox Confort Pro et achat de l'Airbox compatible

Du 07/02/2019 au 03/04/2019

Vous êtes déjà titulaire d'une offre internet Orange haut débit pro ou de la gamme Orange Open Pro et souhaitez souscrire à l'option Airbox Confort Pro et acheter un équipement Airbox Confort Pro.

75€
remboursés

Pour toute souscription à l'option Airbox Confort Pro et l'achat d'un équipement Airbox Confort Pro d'une valeur minimale de 75 euros HT.

Souscriptions gamme Orange	Montant du remboursement
Option Airbox Confort Pro + équipement Airbox Confort Pro d'une valeur minimale de 75€ HT.	75 euros HT

Pour bénéficier de votre remboursement, vous devez :

Vérifier que vous avez droit à cette demande :

- ✓ Vous êtes client professionnel, possédez une offre internet Orange haut débit pro ou de la gamme Orange Pro et souhaitez souscrire à l'option Airbox Confort Pro et à l'achat d'un équipement Airbox Confort Pro d'une valeur minimale de 75 euros HT.
- ✓ Cette offre de remboursement est limitée à un remboursement par Airbox et par abonnement souscrit

Préparer les pièces justificatives suivantes :

- ✓ Copie de la 1ère facture (papier ou électronique) portant l'option Airbox Confort Pro sur l'abonnement à une offre Orange haut débit pro et le montant de l'achat de de l'Airbox (pdf, jpg, jpeg, tif, png)

Demander votre remboursement directement par internet :

- ✓ Connectez-vous sur <https://formulaire.odr.orange.fr/2896> ou scannez le QR Code suivant :
- ✓ Remplissez le formulaire: si besoin Orange vous accompagne dans chaque étape <https://assistance.orange.fr/oid/800526>
- ✓ Renseignez votre numéro de compte internet (présent sur votre facture Orange ou sur votre courrier de bienvenue).
- ✓ Scannez ou photographiez vos pièces justificatives. **Si vous nous les adressez depuis votre smartphone, sachez que le temps de téléchargement est fonction du débit de votre connexion internet. Le poids total des pièces ne doit pas dépasser 8Mo.**



Attention vous avez jusqu'au 03/07/2019 pour nous faire parvenir votre demande de remboursement. Seules les demandes transmises par internet en suivant les indications présentes dans ce document seront traitées.

Suivre l'avancement de votre dossier :

- ✓ L'accusé de réception de votre demande, puis sa validation vous seront confirmés par email.
- ✓ Le montant du remboursement sera déduit sur votre facture dans un délai de 8 semaines après validation de votre demande.

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en écrivant à : Orange Service Clients - Gestion des données personnelles - 33732 Bordeaux Cedex 9, en joignant la copie de votre pièce d'identité.

